

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le mardi 7 juin 2021, à 19 h 30, au centre communautaire de Sayabec, 6 rue Keable, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #2 : Madame Manon Lacroix;
Siège #3 : Monsieur Hugues Berger;
Siège #5 : Madame Marie Element;
Siège #6 : Monsieur Bruno Côté.

Absences motivées :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Madame Chimène Ngomanda, directrice adjointe et secrétaire-trésorier adjointe, est aussi présente à cette séance.

Résolution 2021-06-121

Report de la rencontre

CONSIDÉRANT la situation exceptionnelle et la gravité du feu qui fait actuellement rage dans la cour à bois de l'usine Uniboard de Sayabec;

CONSIDÉRANT l'importance d'être aux aguets afin d'assurer le maintien de l'approvisionnement en eau;

IL EST PROPOSÉ par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la présente séance soit ajournée au mardi 8 juin 2021 à 19 h 30.

Résolution 2021-06-122

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 19 h 35.

Marcel Belzile
Maire

Chimène Ngomanda
Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe

Je, Marcel Belzile, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.